# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2012

### PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 466)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 151

présenté par M. Eckert

#### **ARTICLE 32**

I. - A la deuxième phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« doivent être »

le mot:

« sont ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à la deuxième phrase de l'alinéa 11.

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.